rulle car ils y invitent les dames et parents des gymnastes.

Mais ce repos sera bien court, les répétitions pour les concours de 1904 reprennent incessamment et l'entraînement réclame la présence de tous. Nous leur souhaitons bon courage et beaucoup de succès.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage ». — *Dons reçus.* — Anonyme : vieux vêtements (mis la semaine dernière) ; De M. Léon Dillies à Tourcoing : 20 k. vieux cuir ; De M. Jubé-Hetogb : vieux vêtements.

Cours municipaux de coupe. — *Examen pour le professorat.* — On nous communique de la mairie la note suivante :

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de porter à la connaissance des intéressées qu'un examen de coupe et d'assemblage, pour le professorat aura lieu, mercredi 27 janvier prochain.

Les aspirantes devront adresser à l'administration municipale au plus tard le 20 janvier, les pièces suivantes : 1° Demande datée et signée ; 2° Copie certifiée du diplome de coupe (1er degré) ; 3° Un certificat justifiant de leur qualité de française et de leur domicile à Roubaix ; 4° Un certificat attestant qu'elles ont fréquenté les cours municipaux.

Les aspirantes ne pourront se présenter le jour de l'examen que sur avis de l'Administration les informant qu'elles sont autorisées à prendre part au concours.

Une audition de « Marie-Magdeleine » de J. Massenet. — La Société des Concerts mixtes qui nous a déjà fait entendre « Le Paradis perdu » oratorio de Th. Dubois et « La Vierge » légende sacrée de Massenet, dont les auditions ont été si chaleureusement accueillies, se propose d'interpréter cette année « Marie-Magdeleine », le beau drame sacré de J. Massenet (qu'on dit l'œuvre préférée du maître). Cette solennité musicale qui doit avoir lieu le 24 janvier, à 4 h., à l'Hippodrome, s'annonce sous les plus heureux auspices.

Des artistes d'un talent reconnu et 200 exécutants, chœurs mixtes et orchestre, sous la direction de M. Albert Duhamel, prendront part à cette audition. Les répétitions d'ensemble des chœurs commencées cette semaine permettent de prédire un beau succès à la Société des Concerts mixtes et à son vaillant directeur.

Pour les personnes désireuses de retenir leur place à l'avance, disons que la location est ouverte depuis deux jours chez Jubé, rue de la Gare.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 3, rue du Bois.**

Le quart d'heure de Rabelais. — Dans le journée de samedi, un nommé Hector Bereune, 45 ans, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, à Tourcoing, s'était fait servir à manger chez Mme Verdure, rue du Tilleul, 243. Au moment de solder la note, il déclara n'avoir pas le sou. On l'a mené au violon.

Les accidents de travail. — Un tisserand, Louis Pollet, 41 ans, boulevard de Metz, maison Jean Frère, duchez M. Roger-Heymen, boulevard Gambetta, blessé au pied gauche. 3 semaines de repos.

— Un manœuvre, Théodore Vancommelbecque, 35 ans, rue Sainte-Elisabeth, de chez M. Deledicque-Larouge, boulevard Gambetta, blessé à la jambe droite. 15 jours de repos.

— Une doubleuse, Jeannette Declercq, rue Vellon, cour Chovalier, de chez M. Adolphe Lesur, rue Saint-Antoine, blessée au pied gauche. 10 jours de repos.

— Un monteur, Florien Chrétien, 33 ans, rue de Lannoy, de chez M. Emile Deleître, rue Nain, blessé au pied droit. 10 jours de repos.

— Une rattacheuse, Joséphine Davrin, 45 ans, rue de la Baleares, de chez MM. Ternynck, boulevard de Fourmies, blessée au genou gauche, un mois de repos.

— Un mouleur, Augustu Mestdagh, 32 ans, rue de la Lysse, à Mouscron, de chez M. Auguste Lepoutre, rue de le Redoute, blessé au pied gauche, 25 jours de repos.

Une expulsée. — L'agent de sûreté Delhaye a arrêté rue de la Potennerie, une expulsée, Albertine-Marie Spetiers, 23 ans, demeurant rue de la Caserne, à Gand.

Expulsé. — Samedi matin, vers 7 h. 1/2, les agents Friess et Marienne, ont mis en état d'arrestation, run de Mouvaux, un expulsé, Léon Goethals, 29 ans, demeurant rue le Guinguette, cour Six, 2.

A qui la montre ? — M. Georges Descamps, rue de Tunis, 13, a trouvé rue des Fabricants, une montre en acier oxydé.

En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Coupilland, juge d'instruction à Lille, en date du 5 janvier dernier, pour fraude, les agents chantraine et Averbeke, de la sûreté, ont arrêté, vendredi soir, à 10 h. 1/2, une fillette de 11 ans, Maria Herlin, demeurant rue de Wasquehal, 14.

Etat-civil de Roubaix

du 9 janvier

Naissances. — Emilia Penelle, rue de la Bassée, 62. — Fernande Van Brantegheim, rue de la Chaussée, cour Parent, 4. — Raymond Vivier, rue de Naples, 46. — Arsène Devilder, boulevard de Cambrai. — Victor Carette, boulevard de Cambrai. — Nelly Gerney, Grande-Rue, 190.

Décès. — Isidore Fraeçois, 78 ans, couvreur, rue de Béthune, 24. — Georges Desplechin, 23 ans, comptable, rue Pierre-de Roubaix, 143. — Irma Parent, 8 ans, rue du Tilleul, 216 bis. — Pauline Vandenbossche, 53 ans, forgeron, rue de Soubise, 14. — Ferdinand Papelier, 65 ans, sans profession, rue de la Lys, 28. — Albert Berbieux, 52 ans, journalier, rue Blanchemaille — Fernand Desattier, 10 mois, rue Watt, cour Bio, 28. — Camille Verhaeghe, 3 ans, rue du Fort, 27, cour Parent, 5. — Celina Martin, 84 ans, ménagère, rue Daguesseau, impasse Kléber, 8. Camille Cantaert, 7 mois, rue de la Perche, impasse de la Brasserie, 72.

Mariages. — Henri Mahon, 25 ans, teinturier à Tourcoing, et Jeanne Marchand, 18 ans, blanchisseuse, rue et cour Jacquard, 2. — Eugène Loens, 25 ans, mécanicien et épicier, rue des Anges, 83, et Octavie Vocten, 24 ans, tisserande, rue des Anges, 90. — Paul Delesalle, 26 ans, agent de change, boulevard de la République, 28, et Rose Jourdin, 20 ans, sans profession, rue Vauban, 14. — Jules Herchelbout, 24 ans, cardisseur à Wasquehal, et Marie Dhont, 24 ans, bobineuse, rue de Mouvaux, 98. — Emile Waicke, échantillonneur, rue Mc Campagne, 94, et Clémentine Carelberghe, 19 ans, dévideuse, rue Sainte Thérèse, cour Bernard, 26.

Théophile Delannoy, 27 ans, tisserand à Wattrelos et Clara Pollet, 22 ans, épluchense, rue de la Vigne, cour Leroy, 14. — Michel Jasy, 29 ans, rattacheur, rue du Gros-Sanle, 9 et Hortense Quataanne, 20 ans, soigneuse, rue de la Longue Chemise, cour Hannotte, 4. — Georges Becqeart, 31 ans, sans prof., à Lomme et Marthe Senecaut, 24 ans, sans prof., rue des Champs, 20. — Louis Dutry, 27 ans, apprêteur, à Tourcoing et Pauline Mespreuve, 22 ans, tisserande, rue de Toulouse, 36. — Constant Van Damme, 27 ans, teinturier, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 8 et Henriette Van de Viver, 25 ans, journalière, même adresse. — Alfred Degobert, 49 ans, journalier, rue Sainte-Elisabeth, 16 et Zoé Rustie, 21 ans, ménagère, même adresse.

Oscar Vellers, 21 ans, caoutchoutier, r. d'Alsace, 9, et Marie Vanbœcka, 21 ans, servante, rue de l'Ermitage, 22. — Gustave Verbeke, 25 ans, ebarretier, et Rosalie Bauwens, 23 ans, rattacheuse, rue du Tilleul, 243. — Cyrille Lecomte, 24 ans, trieur de déchets, rue du Fontenoy, cour Moreau, 12, et Angélique Gabriau, 27 ans, bobineuse, r. d'Arcole, 19. — Jean-Baptiste Saffre, 27 ans, débourreur, rue de Toulouse, 6, et Elisa Koch, 21 ans, soigneuse, r. de la Planche-Trouvée, cour Florin, 2. — Arthur Dedeleder, 26 ans, cabaretier, rue de l'Alma, 230, et Léonie Seynaeve, 26 ans, blanchisseuse, rue de Cassel 10. — Léonard Harry, 45 ans, mécanicien à Tourcoing, et Victorine Wattiez, 37 ans, peigneuse, rue Cuvier, 20.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un tisserand, Augusto Maert, 37 ans, demeurant au hameau de la Houzarde, de chez MM. Motte, rue Molière, à Roubaix, blessé au genou droit, 15 jours de repos.

CROIX. — Déclarations de naissance. — Allee Albain, rue de l'Egalité, 17. — Alphonse Bodart, rue St-Pierre, 79.

Déclarations de décès. — Auguste Etienne, 81 ans, tisserand, rue de Lapaumie, cour Etienne — Yvonne Treselle, 2 ans et 8 mois, rue de l'Avenir, 30.

WASQUEHAL

Accident de travail. — Vendredi soir, à 6 heures, un ouvrier de chez M. Hennert, teinturier, Jean-Baptiste Dogimont, 21 ans, habitant le Gauquier, s'est foulé le pied au sortant de l'atelier. Quelques jours de repos lui seront nécessaires.

Obits de la semaine. — Lundi à 9 heures, obit pour Alphonse et Angélina Libbrecht.

— Jeudi à 8 heures, obit de fondation, Louis Duthoit.

Marché du vendredi 8 janvier. — Beurre 1 fr. 75 le livre. — Œufs frais 4 fr. 50 le douzaine.

HEM

Samedi, vers 4 h. 1/2, une bonne en service chez M. Leclercq se rendait à l'école libre des filles ; arrivée à peu de distance elle fut accostée par un individu qui lui demande de l'argent. Elle lui donnait deux sous, lorsqu'il se précipita sur elle, le frappa et la mordit fortement au bras.

La pauvre fille effrayée s'est enfuie plus morte que vive et s'est réfugiée chez M. J.-B. Clais.

Ce rôdeur est de taille moyenne, trapu, rouge, coiffé d'un chapeau mou, âgé de 30 ans environ.

Il a été vu au Petit-Lannoy, en compagnie d'un camarade plus jeune. C'est un de ces nombreux chemineaux qui sollicitent la charité dans les campagnes et profitent de l'obscurité pour tenter de détrousser les personnes sans défense. Parfois ils s'installent dans les maisons et exigent qu'on leur donne à manger.

LANNOY

Marché du samedi 9 Janvier. — Beurre, le kilo, 3,10 ; Œufs, la quart, 3,90.

LYS. — Déclaration de décès du 8 janvier. — J.-B. Blin 53 ans, tisserand, rue du Petit-Paris.

TOURCOING

Décès d'une religieuse de l'Hospice-Général. — Nous apprenons le décès à l'âge de 80 ans, de Madame Marie-Rose Bacquert, religieuse des filles de l'Enfant-Jésus, sous le nom de Sœur Sainte-Félicie.

Cette religieuse était attachée à l'Hospice-Général depuis le 5 mai 1853. Il y a quelques années, la Commission des Hospices l'avait admise à titre de reposante en raison de ses longs services.

Ses funérailles auront lieu mardi prochain à neuf heures du matin, en l'église St-Christophe.

Nos lecteurs auront un souvenir dans leurs prières pour l'âme de la servante des pauvres de Tourcoing.

Secrétariat du Peuple. — La complexité de la vie de l'ouvrier dans les grandes villes, et les difficultés incessantes qui en sont le conséquence le mettent souvent dans l'impossibilité de se défendre contre les institutions multiples créées pour l'exploiter en même temps qu'elles le laissent dans l'ignorance des organisations créées pour le secourir.

Le Secrétariat du Peuple a été fondé dans le but d'apporter un remède à cette situation et de venir en aide aux travailleurs dans l'exercice de leurs droits et la défense de leurs intérêts.

On a, plus souvent qu'on ne le pense, besoin d'être aidé pour les actes de la vie civile, soit pour un petit héritage où tout passe en frais, si on n'y veille ; soit pour un placement de petites économies ; soit pour des embarras occasionnés par des décès, des partages, etc. ; soit pour des formalités à remplir pour un mariage, pour une tutelle, pour des beaux, des patentes, des contributions.

Dans toutes ces difficultés, le Secrétariat du Peuple se charge lui-même de donner ou d'obtenir les renseignements ou bien il recommande les intéressés aux hommes de loi et aux hommes d'affaires.

S'agit-il de faire entrer des parents âgés à l'hospice, des enfants malades, infirmes ou orphelins, dans des établissements charitables, le Secrétariat du Peuple est là pour faire ou faciliter les démarches, rédiger et appuyer les demandes.

Un chef de famille a-t-il une lettre d'affaires à écrire, le Secrétariat du Peuple met à sa disposition un bureau de correspondance où il trouve au besoin une main amie pour écrire à sa place.

Enfin, dans des maladies graves qui nécessiteraient des opérations délicates ou des consultations spéciales, le Secrétariat du Peuple met les malades en rapport avec les praticiens les plus distingués.

Le Secrétariat du Peuple est ainsi par excellence, une institution d'aide populaire.

Il donne gratuitement ces renseignements, consultations juridiques, services de correspondance, etc., à tous ceux qui en ont besoin sans distinction de convictions religieuses ou d'opinions politiques.

Les bureaux du Secrétariat du Peuple sont ouverts le dimanche matin, de 8 h. 1/4 à 11 heures, rue des Urseulines, 85, à la Maison des Œuvres.

Société de Géographie. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche à cinq heures et demie du soir qu'aura lieu dans la salle d'auditions de l'Académie de Musique, la conférence sur la Côte d'Azur. « Marseille, Toulon, Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton », par M. Paul Van Houcke.

En parlant de la conférence donnée sur le même sujet à Laon, par M. Van Houcke, le *Journal de l'Aisne* terminait ainsi son compte-rendu (numéro du 23 décembre) :

« M. Périnne de la Campagne, président de la Société de Géographie, c'est fait alors l'interprète du sentiment unanime en félicitant l'excellent conférencier. Il a loué le charme de sa parole, claire, colorée, élégante, où brillent parfois de précises images poétiques, des saillies humoristiques pleines d'esprit et d'à-propos, et dont l'accent sincère, convaincu, sait s'élever quand il le faut jusqu'à la véritable éloquence. »

Nul doute que la conférence sur la Côte d'Azur n'obtienne ici le même succès qu'à Laon.

Prévoyante de l'Avenir (société civile de retraites. Capital au 31 décembre 1903, 44 099.117 fr. Sociétaires existants, 817 951. Sections 1638. Adhésions pour l'année, 67.784 dont 14 804 pour le mois de décembre).

La recette pour le 200e section du 3 janvier s'est élevée à 1887 fr. 75 pour 427 sociétaires dont 21 nouveaux. — 1re recette de la caisse de remboursement en cas de décès, collisations 420 fr., entrées et livrets 107,25 soit 327 fr 25 pour 141 sociétaires

N. B. — Il est rappelé aux sociétaires que l'assemblée générale a lieu le dimanche 24 janvier, à dix heures du matin très précises, et qu'ils sont tenus d'y assister sauf excuses valables.

Les dames, bien que non amendables, sont priées d'y assister.

Ne pas oublier de se munir de son livret pour le contrôle.

Siège, café Boule, place de la République.

Les étrangers. — Pendant la semaine écoulée, 31 étrangers (14 hommes, 7 femmes et 10 enfants), sont venus se fixer à Tourcoing. Par contre, 14 étrangers (6 hommes, 6 femmes et 2 enfants) ont quitté notre ville.

La haine de l'Allemand. — Vers 9 h. du soir, vendredi, un homme bien mis entrait à l'estaminet Veucamps, rue de la Paix. Très correct d'abord il ne tardait pas à entrer dans une grande furie. Il en voulait aux Allemands et tout le monde lui paraissait être de cette nationalité. Il ne fallut pas moins de huit agents pour le maîtriser. Ce pauvre fou a été mis en observation à l'Hôtel-Dieu. Il se nomme Justin Deleporte, 29 ans, originaire de Roubaix.

Tentative de vol. — Samedi vers 6 h. du matin, deux malfaiteurs ont exercé des pesées sur la porte de la maison des époux Vanspreughe, rue des Villes, fort Clarisse. Les voleurs savaient les habitants partis pour l'usine. Surpris par le bruit qu'ont fait quelques voisins en se levant, les cambrioleurs ont pris la fuite de peur d'être surpris.

Les voleurs de lapins. — Des voleurs, qui avaient sans doute l'intention de fêter le « Parjuré » au détriment de M. Metdag, rue du Marcébel-Bruoe, 31, se sont introduits dans sa cour et lui ont dérobé quatre lapins.

Mendicité. — Victor Cochez, 50 ans, journalier, né à Beuvry, et demeurant à Roubaix, rue du Chemin de Fer, a été arrêté pour mendicité. Cet homme feignait d'avoir un bras ankylosé.

A la frontière. — Les gendarmes ont remis samedi soir aux autorités belges, Sylvie Noël, 39 ans, cabaretière, réclamée par le parquet de Tourcoing pour détournement de mineures.

— En même temps, un convoi de 12 expulsés dont une femme a été conduit à l'extrême frontière.

Etat-civil de Tourcoing

De 9 Janvier

Naissances. — Degond Irène, rue Jeanne-d'Arc. — Denys Lucien, rue Saint-Jacques, 5. — Hosta Antoine, rue d'Elbeuf, 21. — Hustin Edmond, rue du Caire, 120.

Mariages. — Jean-Baptiste Doanel, 22 ans, monteur de jacquards, et Eugénie Lozy, 20 ans, soigneuse. — Julien Crétal, 20 ans, rattacheur, et Zulmée Boone, 22 ans, coutortière. — Louis Cuvelier, 27 ans, tisserand, et Germaine Stock, 24 ans, doubleuse. — Arthur Dessens, 25 ans, tailleur, et Léonilde Delebambre, 24 ans, retordeuse. — Emile Delespaux, 20 ans, dégraisseur, et Maria Lemen, 21 ans, soigneuse. — Julien Dépinoy, 25 ans, trieur, et Zoé Vonneste, 24 ans, soigneuse. — Désiré Desmettre, 34 ans, boucher, et Hélène Catoire, 22 ans, doubleuse. — Ernest Desrousseaux, 20 ans, apprêteur, et Elisa Duterte, 23 ans, doubleuse.

Victor Dubois, 24 ans, employé et Marie Delebambre, 20 ans, piquirère. — Georges Duterte 24 ans, ulcer et Marguerite Honoré, 25 ans, doubleuse. — Edmond Fourlignie, 24 ans, employé, et Jeanne Liétar, 21 ans, sans profession. — Jules Lepers, 24 ans, employé, et Jeanne Sanzel, 25 ans, piquirère. — Théodore Mathys, 21 ans, rattacheur et Louise Dujardin, 27 ans, retordeuse. — Charles Roose, 24 ans, homme d'équipe et Rosalie Crétaur, 24 ans, retordeuse. — Théophile Walckanaers, 27 ans, typographe et Elodie Verbeke, 22 ans, soigneuse. — Camille Vancoppernolle, 25 ans, débardeur, et Nathalie Stragier, 19 ans, soigneuse. — Eugène Vanneau, 19 ans, magasinier et Andrée Stal, 19 ans, dévideuse. — Pierre Vermant, 23 ans, rattacheur et Marie Masselin, 25 ans, dévideuse.

Publications de mariage. — Charles Bernard, débarbeur, rue de Roisieux, 38, et Joséphine Ryckaert, journalière, rue de Nice, 1. — Cottens Emile, dégraisseur à Mouscron, et Cousement Sidonie, soigneuse, rue du Cimbala, 126. — Descamps Victor, magasinier, rue Jeanne-d'Arc, et Tiberghien Julia, moulineuse, rue des Etudiants, 10. — Destailleur Alphonse, entrepreneur, rue de Gand, et Schabanel Marie, sans profession à Dunkerque. — Gillard Edmond, facteur des postes, rue de Vérolais, 46, et Taquet Marie, ménagère, même adresse. — Oger Alb., négociant, rue du Haze, et Weiman Marthe, sans profession à Poitiers. — Tiberghien Jules, tricur, rue des Etudiants, 10, et Libbrecht, Gabrielle, moulineuse, rue Haute, 37.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 9 janvier.

MOIS	COTE précédente	COTE 11 h. 1/2 Rochette	COTE 4 h. 1/2 Tourc.	OFFRE Acheteur	OFFRE Vendeurs
Janv	5 10	5 10	—	—	—
Févr	5 10	5 10	—	—	—
Mars	5 10	5 10	—	—	—
Avril	5 10	5 10	—	—	—
Mai	5 10	5 10	—	—	—
Juin	5 10	5 10	—	—	—
Juill	5 10	5 10	—	—	—
Août	5 10	5 10	—	—	—
Sept.	5 10	5 07 1/2	—	—	—
Octo	5 10	5 10	—	—	—
Nov.	5 10	5 10	—	—	—
Déc.	5 10	5 10	—	—	—

Ventes... 30 000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,07 1/2 février. — 5.000 k. à 5,10 mai. — 5.000 k. à 5,10 juin. — 10.000 k. à 5,10 juillet. — 5.000 k. à 5,07 1/2 septembre.

Total : 30.000 k.

Soir. — Néant.

MOUVAUX

BOYCOTTAGE EN ACTION

« La cantine scolaire, destinée aux enfants des écoles publiques de la ville de Mouveux s'ouvrira lundi prochain. Les enfants dont les parents sont inscrits au Bureau de Bienfaisance dineront gratuitement. Les autres paieront 0,15 cent. »

Telle est la communication qui a été faite à la presse.

Il y a encore là un exemple de *boycottage* exercé par les valets de la F.·. M.·. contre les catholiques et ici il revêt un caractère plus odieux par ce fait qu'il est dirigé contre les indigents.

Un pauvre peut-il librement penser ?

— Oui, répondent nos radicaux-socialistes et ce serait un crime que d'attenter à sa dignité d'homme et de citoyen.

Donc, le pauvre peut choisir l'école catholique plutôt que l'école laïque s'il croit celle-là plus propre à former le cœur et l'esprit de ses enfants.

Mais alors les exécuteurs des prescriptions maçonniques que sont nos conseillers municipaux se hâtent de démontrer qu'ils ne sont que de vulgaires hypocrites.

L'indigent est libre de mettre ses enfants où il veut mais, s'il les place à l'école catholique il sera pual : les élèves des écoles laïques dineront chaque jour aux frais des contribuables ; les élèves des écoles catholiques dineront chaque jour aux frais de leurs parents.

Tous les contribuables pourront payer l'impôt, mais l'impôt devient eau mains du Conseil municipal une arme contre les pauvres qui ont le tort d'avoir des convictions autres que celles des sectaires de la Maçonnerie.

Si encore c'était avec *leur* argent qu'ils nous faisaient la guerre ce ne serait qu'un demi mal, mais leurs poches se vident plus difficilement que le coffre des finances municipales que sens cesse ils mettent à sec et que nous remplissons avec une soumission par trop humiliante, à la fin.

Dotation de la Jeunesse de France. — Le Comité de la 1014e section de la « Dotation de la Jeunesse de France » nous prie de rappeler aux adhérents qu'aujourd'hui dimanche, 10 janvier, il sera perçu une majoration de 0,50 par part comme l'indique les statuts.

Les versements se feront comme d'habitude au siège du Comité, estaminet du *Mouton Blanc*, rue de Lille. Des feuilles d'adhésion contiennent les statuts de la Société sont à la disposition de tous.

MOUVAUX. — Du 9. — Décès : Vancoillie Emile, 6 mois, rue Merceau. — Dekeyzer Robert, 17 mois, rue François Masurel, 45.

HALLUIN

Les brigandages d'Halluin. — L'enquête menée pour découvrir les auteurs du vol de 1300 fr. chez Mlles Trachet reste jusqu'ici sans résultat. Cependant la rumeur publique cite des noms.

La police a cherché le moyen employé par les malfaiteurs pour pénétrer dans la maison.

L'enquête a permis de découvrir qu'au moyen d'un couteau passé dans la fissure entre la porte et le battant on pouvait facilement soulever le verrou et de cette façon pénétrer dans l'intérieur c'est ce que probablement auront fait les voleurs.

Mort de M. J.-B. Devos. — M. J.-B. Devos, âgé de 76 ans, porte-drapeau de la Société des Anciens Militaires « les Frères d'Armes », vient de rendre son âme à Dieu. Le défunt était aimé et estimé de tous. Il y a un an, les sociétaires avaient fêté son jubilé de cinquante années comme membre de la Société, dont il était un des fondateurs.

J.-B. Devos était sous les drapeaux au moment de la Révolution de 1848. Son escadron était désigné pour réprimer l'insurrection ; J.-B. Devos fut ensuite incorporé dans l'armée des Alpes et fit la campagne de 1870, comme mobile. Il fut de nombreuses années sapeur-pompier d'Halluin. Pendant 35 ans, il a servi la famille Dassonville et ensuite Mme veuve Lemaître.

Nous demandons à nos lecteurs une prière pour l'âme de ce bon chrétien et de ce bon français. C'est une des plus sympathiques figures d'Halluin qui disparaît. Ses funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

HALLUIN. — Du 9 janvier. — Naissances : Deblauwe Robert, rue Turbigo. — Coine Valère, rue du Nord. — Joye Germaine, rue de Lille.

Décès : Devos Jean-Baptiste, 76 ans, rue de Linselles.

LINSELLES. — Du 9. — Décès : Victorine Lemay, 79 ans, rentière, rue de Caillou. — Jelle Deblock, 7 mois, à la Briqueterie.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Du 2 au 9 janvier. — Naissances : Laure Mauwel, Vieille Motte. — Ernest Opsomer, Vieille Motte. — Arthur Wagnon, Berquier.

ARMENTIERES

Dimanche 10 Janvier

Pharmacie ouverte. — M. Debaillieul, de Lille.

Etat-Civil. — De 9 à 10 heures du matin.

Secrétariat. — De 9 à 11 heures.

Petite Vitesse. — Fermée à 9 heures du matin.

« L'Ouvrier d'Armentières ». — Tel est le titre d'un nouveau journal collectiviste, paru cette semaine, et qui paraît être une édition du *Travailleur* de Lille, destinée aux Armentiérois.

Cette avalanche de journaux socialistes ne jettera pas plus de clarté dans la politique de ce parti. On finira par ne plus s'y reconnaître.

Rivola, Daudrumez et Cie sont assez malmenés dans ce numéro.

La devise qui servait d'en-tête à l'*Avenir*, et qui avait été mise au rancart, est rétablie en tête de l'*Ouvrier* : Peuple fais tes affaires toi-même et mêle-toi des individus.

Le peuple, il nous semble, ferait bien, d'exiger de ceux qui lui font ces recommandations qu'ils commencent par se faire connaître, cette forme anonyme ne nous disant rien qui vaille.

Pigeon tué. — Le 7 janvier vers midi, un inconnu a tué d'un coup de carabine un pigeon appartenant à Oscar Singier, rue des Murets, aux environs de sa demeure. Singier a porté plainte.

Par une chaufferette. — Une vieille demoiselle, Maria Delcourt, d'Erquinghem, bouchère aux Halles d'Armentières, avait hier, vers midi, placé sous ses pieds une chaufferette allumée. Tout à coup, le feu se communique à ses vêtements. Ses voisins accoururent et à l'aide de couvertures dont ils l'enveloppèrent, éteignirent le feu. Après avoir reçu quelques soins dans un estaminet proche des Halles, Maria Delcourt a été reconduite à Erquinghem en voiture. Elle a quelques brûlures aux jambes.

Vol. — Vendredi matin, Henri Dooghe, cordonnier, au Bizet, étant au marché d'Armentières, avait placé sa bicyclette au bord de la rue Sadi-Carnot. A midi, quand il vint pour le reprendre elle avait disparu. Il a porté plainte.

ARMENTIÈRES. — Du 9 janvier. — Publications : Baron Raymond, à La Chapelle, et Dhorme Louise, rue du Molinel. — Angillis Adolphe, chemin du Bizet, et Degeeker Marie, rue du Faubourg de Dunkerque. — Lecomte Victor, rue du N rd, 57, et Vermeulen Célina, rue du Progrès, 14. — Dhorme Gustave, à Armentières, et Mélinne Maria, à Houplines. — Pardoux Eugène, à Armentières, et Dartois Marie, à Anobel.

Décès : Florent Jules, 77 ans, rue Sèche, c. Persyn, 2. — Deloux Amélie, 77 ans, rue Sadi-Carnot, 120.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES. — Naissances du 3 au 10 janvier. — Vanbruwaene, Georges, au Beau Passage. — Michaux Amand rue Marie-Brouvart, Abdine, ruelle Poissonnier.

Publications de mariage. — Baron Raymond tisseur, à la Chapelle d'Armentières et Dhorma Louise, tisseuse, à Armentières.

Décès. — Descamps Adèle, 68 ans, ménagère épouse de Désiré Sarrazin, rue de Bois.

BOIS-GRENIER. — Mois de décembre. — Naissances : Jeanne Fryes, rue d'Hancarderie. — Rachel Morel, même rue. — Marie-Thérèse, en Bourg. — Théophile Delpierre, rue de la Guerserie.

Décès : Martial Dhorme, 73 ans, rue Quenelle. Edmond Cuvelier, 2 ans 1/2, rue de Radinghem. — Yves Carette, 80 ans, au Gris-Pot. — Henri Quletrel, 83 ans au Bourg.

LE MAISNIL. — Vol. — Deux lapins ont été volés ces jours derniers au préjudice du sieur Louis Planque, journalier, dans une étable située au pignon de sa maison. Les auteurs sont inconnus.

HAZEBROUCK

LYNDE. — Une centenaire. — Mme Blondine Sergheraert, cultivatrice à Lynde, est entrée, depuis mercredi, dans sa centième année.

Cette vénérable personne, qui jouit toujours d'une santé parfaite, dirige encore avec intelligence, tous les travaux de son exploitation agricole.

BAILLEUL. — Contraventions de la semaine. — Désiré Sonneville, 63 ans, tisserand, 50 fr. d'amende pour chasse sans permis.

Elie Sonneville, 24 ans, journalier, 50 fr. d'amende, même motif.

Auguste Loerius, 40 ans, maçon, sans domicile fixe, 3 mois pour mendicité.

Arthur Webber, 25 ans, jardinier, 100 fr. d'amende pour chasse sans permis.

ESTAIRES. — Du 1er au 8 janvier 1904. — Naissances : Mariage Daniel, rue des Jardins. — Desruelle Madeleine, rue de La Gorgue.

Décès : Garin Marie, 9 ans, rue de l'Epinette. — Fruchart Augustine, veuve Courdent Barthélemy, rentière, 82 ans, rue du Trou-Bayard. — Wicart Laure, 11 mois, Grand'Rue. — Leroux Andrée, 1 an, Grand'Rue. — Leduc Constantine, gouvernante, 67 ans, Grand'Rue.

Promesses de mariages : Verwaerde Eugène, ouvrier nacelier, 25 ans, et Dallys Hélène, journalier, 22 ans. — Delaine Victor, cultivateur, 31 ans, et Dupont Hélène, cultivatrice, 29 ans.

Superbes Chromolithographies

TABLEAUX DE 0.56 × 0,43

Le Sacré Cœur de Jésus.

Le Saint Cœur de Marie.

L'Immaculée Conception, de Murillo.

La Sainte Famille, de Murillo.

1 fr. L'exemplaire ; Port, **0 fr. 40**

S'adresser à M. l'Administrateur de la Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, à Lille.

LE MOUVEMENT DE POPULATION

dans les communes des environs de Cassel en 1903

Hardifort. — Naissances 21 ; mariages 4 ; décès 9.

Sainte Marie-Cappel. — Naissances 16 ; mariages 6 ; décès 9.

Noordpeene. — Naissances 31 ; mariages 12 ; décès 17.

Oxelaere. — Naissances 7 ; mariages 5 ; décès 8.

Bavinchove. — Naissances 21 ; mariages 6 ; décès 15.

Rubrouck. — Naissances 38 ; mariages 8 ; décès 15.

Buysscheure. — Naissances 13 ; mariages 8 ; décès 9.

Wemaersceppel. — Naissances 6 ; mariage 1 ; décès 7.

Zuytpeene. — Naissances 21 ; mariages 6 ; décès 19.

Zermezeele. — Naissances 10 ; mariages 2 ; décès 7.

Oeltzeele. — Naissances 16 ; mariages 2 ; décès 11.

Arnèke. — Naissances 40 ; mariages 17 ; décès 34.

DUNKERQUE

LA FÊTE AGRICOLE

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est hier samedi, qu'a eu lieu, à onze heures, à l'Hôtel-de-Ville de Dunkerque, la distribution des récompenses du concours d'ancienneté d'occupation.

On remarquait dans les grands salons de la mairie presque tous les maires de l'arrondissement. L'affluence était considérable.

La Musique du 110e prêtait son concours à la fête. MM. Alfred Dumont, maire, Demau et Delourme, adjoints, Paul Dufour, président du syndicat et les membres du bureau dont M. Hovaere, secrétaire, Louis Arnaud de Praneuf, archiviste, prennent place à l'extrémité sud du salon et M. le Maire de Dunkerque, ouvre la séance après l'exécution de la Marseillaise.

Discours de M. Alfred Dumont

M. le Maire commence par prononcer un charmant discours :

« Je ne vous parlerai pas longtemps, dit M. Dumont, car je suis encore sous le coup de la triste nouvelle de mort si rapide d'un ami (M. le docteur Blanckaert).

« Je félicite le Syndicat agricole, continue le Maire, et son sympathique président, M. Paul Dufour, mon collègue et ami, d'avoir organisé cette belle fête.

« J'ai eu occupé avec fierté la présidence, car je ne puis oublier que j'ai l'honneur d'appartenir à une famille de cultivateurs.

« Je conserve un vivant souvenir des années de ma première jeunesse et des mois de vacances passés dans la paisible ferme paternelle, à Warhem. C'est là que mes parents m'ont légué un patrimoine de travail, de probité et de charité...

Après avoir présenté de bien intéressants souvenirs, M. Dumont poursuit ainsi : « J'ai beaucoup d'estime pour les bons fermiers, mais sans crainte de froisser ces derniers, j'ajouterai que j'en ai davantage encore pour les bonnes fermières, qui sont l'âme de la ferme et savent rendre si attrayant le foyer domestique. »

M. Dumont fait ensuite l'éloge des qualités du fermier flamand, de son esprit d'économie, de son patriotisme et termine en disant que la municipalité de Dunkerque sera toujours heureuse de recevoir à l'Hôtel de Ville les cultivateurs qui font la force et la prospérité de notre Flandre.

Ce discours fut très applaudi.

Discours de M. Paul Dufour

Le discours du distingué président fut extrêmement intéressant.

Nous regrettons que sa longueur ne nous permette pas sa reproduction *in-extenso*.

Après avoir salué, au nom des 1500 membres de l'Association, le municipalité de Dunkerque et complimenté le général-gouverneur représenté par son officier d'ordonnance, M. Henry Cochin, député, venu de Paris, et excusé M. Guillain, M. Dufour remercie les propriétaires pour leur bienveillant concours moral et pécuniaire et s'exprime ainsi :

Si tous, Messieurs, vous vous êtes groupés autour de nous, c'est que vous avez reconnu avant tout, que l'œuvre entreprise était méritoire et qu'une idée généreuse avait guidé la Syndicat Agricole. Vous avez raison : la fête de ce jour est non seulement la fête du travail mais aussi celle des gens de cœur et je n'en veux pour preuve que l'immense concours de parents et amis qui entoure nos lauréats.

En organisant le Concours d'ancienneté d'occupation entre les cultivateurs dont les familles sont fixées par leurs baux les plus anciens sur la même propriété, le Syndicat agricole a un an triple but : 1° célébrer le travail persévérant ; 2° encourager un devoir social ; 3° élever ce monument de pierre à la gloire de notre belle Flandre.

C'était, Messieurs, une obligation stricte pour le Syndicat agricole de récompenser le labeur lucrative et fécond de ces braves cultivateurs qui, de père en fils, depuis deux et trois siècles, ne sont identifiés avec les intérêts de leurs propriétaires, incarnant tout à la fois ce labeur improbus, si rare hélas ! et aussi le vrai dévouement, le dévouement obscur, mais méritoire du travailleur qui ne fait pas de bruit, mais beaucoup de besogne, et fournit plus que son travail car il se donne lui-même, tout à la fois à la terre qu'il chérit et qu'il féconde, et à celui qui le possède et qui lui accorde en retour son estime et son affection.

Faire ressortir les mérites de nos lauréats est aussi accomplir un devoir social.

La solennité qui nous réunit est en effet la synthèse la plus haute, la plus morale, le plus fortifiante qui puisse exister.

Elle permet à tous de dégager cette vérité éternelle de l'harmonie qui existe et doit exister si l'on veut l'humanité bonne